

Master? ENM? Beaucoup de questions sans réponses..

Par **Debo83**, le **04/06/2019** à **10:46**

Bonjour à tous,

Après avoir eu mes résultats de L2, je passe en L3, une transition qui me fait très peur, car cette année était particulièrement rude.

J'ai de nombreuses petites questions, dont j'espère avoir des réponses.

Dans ma faculté, je dois choisir ma spécialité privée ou publique pour septembre, rentrée de L3.

J'aimerais tenter l'école de magistrature a Bordeaux, cependant je sais qu'il faut que j'obtienne un master 1 ou un master 2.

Je choisis le master que je veux? Privé ou public, peut importe?

Les prépa pour l'ENM sont accessible un peu partout en france ou seulement sur Bordeaux ? Est il préférable de choisir une prépa directement sur Bordeaux ?

Pouvez vous m'éclairer avec les changements prévu de M. Macron sur l'ENM?

Je m'excuse d'avance si pour certains ces questions peuvent paraitre idiotes, mais je n'ai pas de grande aide venant de ma faculté, et je me perd sur internet, sans vraiment trouvé de réponse.

Bonne journée, en espérant de vous lire

Par **Xdrv**, le **04/06/2019** à **12:08**

Bonjour Debo,

D'abord félicitations pour cette validation !

Il n'y a aucune raison d'avoir peur, personnellement c'est en L3 que j'ai eu mes meilleurs résultats de licence. Le parcours universitaire est un entonnoir, en L1 on a un éventail de matières très large pour petit à petit se spécialiser dans un domaine. En L3 vous avez normalement le choix entre davantage de matières, ce qui permet de ne faire quasiment que ce qui nous intéresse.

Pour l'ENM comme pour le CRFPA, il y a davantage d'admis ayant un M2 qu'un M1, pour

autant n'avoir "qu'un" M1 n'est absolument pas éliminatoire.

Pour le M1 vous avez raison, c'est public ou privé, au choix. Toutefois quand on a un projet professionnel bien établi il est intéressant de bien analyser les matières.

Par exemple je suis inscrit au CRFPA cette année, or en licence je ne savais pas tellement ce que je voulais faire et avais totalement délaissé les cours de droits et libertés, etc. Maintenant je dois partir de 0 car c'est au programme du CRFPA, je n'ai pas optimisé mon parcours universitaire à ce niveau là.

J'ai beaucoup d'amis à moi qui suivent le M1 Justice Procès et Procédure à Bordeaux qui est presque taillé sur mesure pour l'ENM.

S'agissant des prépas ENM c'est pareil que pour le CRFPA, il y en a beaucoup, sur place ou à distance, tout dépend de votre capacité de travail. Après je ne sais pas s'il est préférable de suivre une prépa à Bordeaux (même si c'est la meilleure ville de France ...).

Il n'y a pas de question idiote, ne jamais hésiter. Si quelqu'un se la pose c'est que d'autres aussi.

- Voici le comparatif du programme avant et après la réforme :

https://www.enm.justice.fr/sites/default/files/comparatif_programmes.pdf

- Voici le comparatif des nouvelles épreuves ainsi que des nouveaux coefficients :

https://www.enm.justice.fr/sites/default/files/concours_enm_comparatif-des-epreuves-avant-apres-reforme-vd_2.pdf

N'hésitez pas si vous avez d'autres questions

Par **Debo83**, le **04/06/2019** à **13:54**

Quel plaisir de lire toute ces réponses à des questions qui me trottait depuis bien longtemps..

Tout d'abord merci, je vais analyser tout ça.

Puis merci pour votre bienveillance et conseils.

Par **MorganM**, le **04/06/2019** à **23:03**

Bonjour,

Je confirme le message de marcu et je vous invite à lire le topic suivant où quelques indications sont données sur les prépas et le parcours ENM (master 1/master 2).

<http://www.juristudiant.com/forum/vocation-magistrat-quelques-informations-t31738.html>

N'hésitez pas à revenir ici poser quelques questions à la lecture de cet article.